



HORAIRE :



Nous accueillons le public du **lundi au vendredi de 8H30 à 16H à Saint-Louis.**

POUR CONTACTER LE SECRÉTARIAT ET L' ENVOI DES DEMANDES DE PRISE EN CHARGE

**PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION
CENTRE D'ACTION MEDICO SOCIALE PRECOCE**
3, rue Marius et Ary Leblond
97450 SAINT-LOUIS

Tél. : 02 62 70 11 02 - Fax : 02 62 91 29 50

Email : contact-pco@favron.org
MSS: contact-pco@oi.mssante.fr

LIEUX :

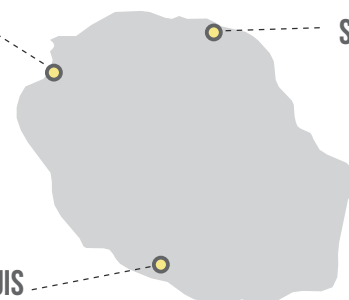
Afin d'effectuer un travail de proximité, deux antennes de la plateforme sont situées aux Centres Médico Psycho-Pédagogiques IRSAM à Sainte-Suzanne et ALEPPA à Saint-Paul.

Toutefois, le secrétariat de la plateforme et l'équipe sont hébergés au sein du CAMSP de la Fondation Père Favron de Saint-Louis, structure porteuse de la plateforme.

SAINT-PAUL

SAINTE-SUZANNE

SAINT-LOUIS



+ d'infos sur et documents téléchargeables sur:

www.favron.org/la-plateforme-de-coordination-et-dorientation/



CAMSP
Charles ISAUTIER
Institut Médico Social

Plateforme de Coordination et d'Orientation TND

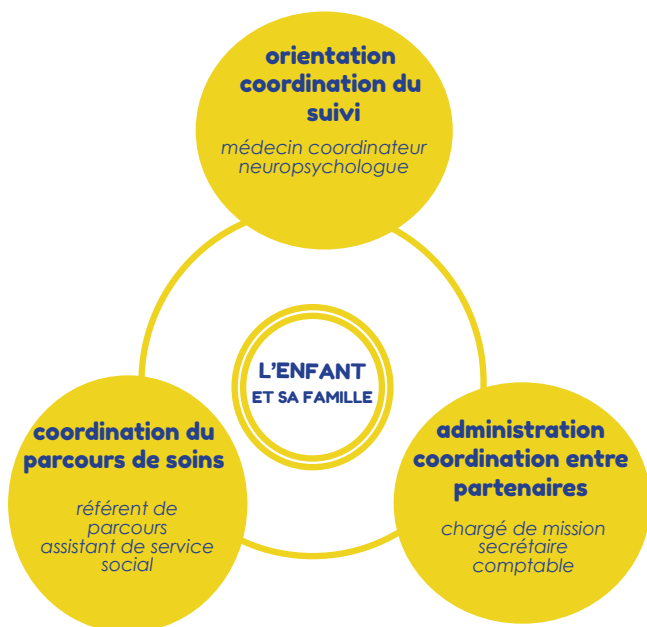
Troubles
du Neuro-Développement



**Accueillir
Accompagner
Soutenir**

L'équipe

La plateforme de coordination et d'orientation est constituée d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, expérimentés et formés, garantissant la qualité de l'accompagnement.



Présentation

La plateforme de coordination et d'orientation propose un *parcours coordonné de bilans et d'interventions précoces d'une année, pour les enfants âgés de 0 à 6 ans inclus, présentant un trouble du neuro-développement ou une suspicion.*

Ce dispositif s'appuie sur son réseau de professionnels libéraux:

- psychomotriciens
- ergothérapeutes
- psychologues

Tous les frais médicaux et rééducatifs sont pris en charge par la Sécurité Sociale.



Fonctionnement de la plateforme

Présente sur l'ensemble du territoire réunionnais, la plateforme offre un dispositif de diagnostic, d'accompagnement aux soins et d'orientation pour les enfants et leurs parents.

Le public

Enfant de 0 à 6 ans avec suspicion de TND n'ayant pas encore un parcours de soins défini en structure et/ou notification MDPH



Comment solliciter la PCO?

A travers le remplissage du dossier d'adressage et du dossier médical par le médecin adressant. Il n'y a pas de consultation médicale sur la PCO.

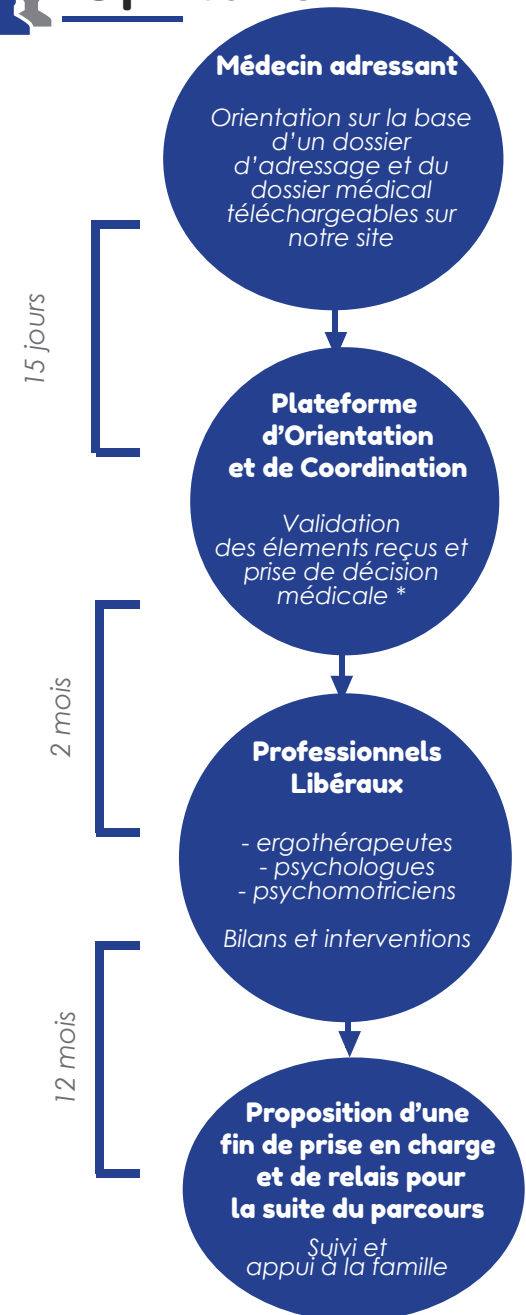
Le parcours

La commission d'orientation valide la prescription du médecin adressant ou propose des orientations.

Tout au long du parcours de soins, le médecin est informé et reçoit les comptes-rendus



Le parcours



*Orientation vers les partenaires du niveau 2 pour les cas complexes.